

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES LODEVOIS&LARZAC

Nombre de Membres

En exercice : 20

Présents : 2

Exprimés : 1
(dont 0 pouvoir donné)

Vote

Pour : 1

Biancs : 0

Nuls : 0

Date de convocation : mercredi 5 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-
Préfecture de Lodève le :

n° CA CIAS 20230411 03

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt trois le onze avril

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dûment convoqué à 14 heures 30, s'est réuni en session ordinaire à la salle de réunion du CIAS sous la présidence de REQUI Jean-Luc Président du C.I.A.S, cette séance fait suite à celle du 4 avril où le quorum n'avait pas été atteint.

Présents :

membres élus : Jean Luc REQUI, Président du C.I.A.S, BAISET Martine, Maire de la commune de La Vacquerie,

membres qualifiés :

Pouvoirs :

membres élus :

membres qualifiés :

Absents :

membres élus : GALEOTE Monique Élu de la commune de Lodève, ENNADIFI Fatiha, Élu de la commune de Lodève, CANO Jésahel, Élu de la commune d'Usclas du Bosc, BATACHE Carmen, Élu de la commune de Saint Etienne de Gourgas, ALIBERT Damien, Élu de la commune de Lodève, BOUSQUET Pierre-Paul, Maire de la Commune de St Pierre de la Fage , FRONTIN Claudine, Élu de la commune de Sorbs, PANIS Michel, Élu de la commune de Lodève, LAATEB Claude, Élu de la commune de Lodève

membres qualifiés : CABANES Nelly, représentant l'association LES FICELLES, DELFORGE Clotilde représentant l'association ADAGES, LACAZE Lionel représentant l'association MJC, ABRIC Charles de l'association APF, DAUNIS Solange représentant l'UDAF, CAUNES Jean Paul, représentant l'association l'OUSTALITE, AUDOUY Marie-Christine représentant l'Union Départementale des Foyers Ruraux, LEDERMAN THérèse représentant le CODEV Pays Coeur d'Hérault

Membres consultatifs:
VALETTE Florence, Directrice du C.I.A.S
FABRE Audrey, Adjointe à la Directrice du CIAS

Délibération n°3 | Approbation du compte administratif 2022

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment :

l'article 1612-12 : l'arrêt des comptes est constitué par le vote de l'assemblée délibérante sur le compte administratif du CIAS, après transmission au plus tard le 1^{er} juin de l'année

suivante, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité, ces documents doivent être concordants,

l'article L2121-14 : le compte administratif est soumis à l'approbation du conseil d'administration hors de la vue du Président

Considérant que le compte administratif de l'exercice 2022 du CIAS annexé à la présente délibération, est exposé au conseil d'administration ce jour ,

FONCTIONNEMENT dépenses

Chapitre	CA 2022
011 - Charges à caractère général	47 261,57
012 - Charges de personnel et frais assimilés	296 520,31
65 - Autres charges de gestion courante	10 741,90
Total des dépenses de gestion courante	354 523,78
66 - Charges financières	3 168,73
67 - Charges exceptionnelles	
Total des dépenses réelles de fonctionnement	357 692,51
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 206,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 206,00
TOTAL dépenses de fonctionnement	359 898,51

FONCTIONNEMENT recettes

Chapitre	CA 2022
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	32 278,95
74 - Dotations, subventions et participations	329 101,98
75 - Autres produits de gestion courante	1,50
013 - Atténuations de charges	7 490,77
Total des recettes de gestion courante	368 873,20
77 - Produits exceptionnels	557,87
Total des recettes réelles de fonctionnement	369 431,07
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	19 041,25
TOTAL des recettes de fonctionnement	388 472,32

INVESTISSEMENT Dépenses

Chapitre	CA 2022
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	4 998,96
Total des dépenses d'équipement	4998,96
16 - Emprunts et dettes assimilées	24 879,37
Total des dépenses financières	24879,37
Total des dépenses réelles d'investissement	29878,33
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	23 783,29
TOTAL des dépenses d'investissement	53661,62

INVESTISSEMENT Recettes

Chapitre	CA 2022
13 - Subventions d'investissement reçues	0,00
Total recettes d'équipement	0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	23 783,29
Total recettes financières	23783,29
Total des recettes réelles d'investissement	23783,29
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 206,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 206,00
TOTAL des recettes d'investissement	25989,29

Considérant que Monsieur le Président est sorti de la salle pour le vote, et que Madame la Basset Martine assure la présidence de séance pour cette affaire,

Il est proposé au Conseil d'administration de délibérer sur cette affaire et le cas échéant :

Oui l'exposé de Monique Galeote et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration votent :

- Pour : 1
- Blancs : 0
- Nuls : 0

et décident:

- **d'approuver le compte administratif 2022 tel que présenté en annexe**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire,**
- **de charger Monsieur le Président de notifier la présente à Monsieur le Trésorier de Lodève**
- **de transmettre la présente délibération au contrôle de légalité**

Ainsi et fait et délivré les jours et an susdits et ont les délibérants signés au registre. Par extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Jean-Luc REQUI

